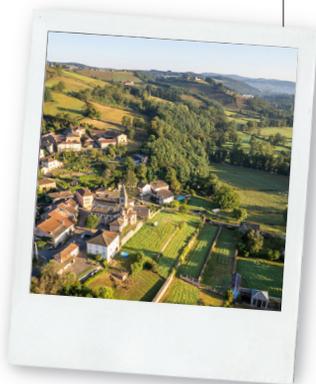


10,6 km | 3 h 00 mn

Dénivelé 317 m

Niveau de difficulté Difficile



Saint-Léger-sous-la-Bussière

CIRCUIT DE LA BUSSIÈRE

Saint-Léger-sous-la-Bussière se situe aux portes du Mâconnais du Charolais et du Beaujolais. La rivière la Grosne, affluent de la Saône, sillonne les prairies dans la vallée. L'activité principale est l'élevage. Mais on y trouve également plusieurs artisans du bâtiment ainsi qu'un bar-restaurant, très jolie petite commune rurale verdoyante offrant de beaux points de vue en particulier à La Bussière où s'élevait jadis un château féodal. En 1628 il y avait dans ce hameau, notaire, greffier, juges, marchands, cabaretiers, maréchaux-ferrants, tisserand... L'église date du XIIème siècle et a été reconstruite en partie en 1897. Le chœur et le clocher datent de l'époque romane.

Descriptif circuit

Après le départ du parking de la salle des fêtes, prendre la direction du hameau de Montdidier, puis le hameau des Portes. Vous traversez ensuite la départementale (D 95) route de la Belouze, en direction de la Grosne, la traverser en utilisant deux passerelles.

Prendre la direction du hameau la Bussière, le traverser en totalité en direction du bois Dargaud. Au bois Dargaud le chemin est commun avec la commune de Trambly.

Suivre le balisage en direction du hameau de La Grange Neuve, puis descendre vers le Bourg par la droite en direction du cimetière. Au lieu dit Poncharras suivre le balisage en direction du hameau de Champ Grillet, puis rejoindre le hameau de Golaine et enfin de Montdidier et retour à la salle des fêtes

Vous entamez bientôt la descente vers le pont du Raverot (petit ruisseau affluent de la Grosne) et vous rejoignez rapidement le point de départ par une courte montée.

Patrimoine remarquable:

Le Château de St Léger, La Conciergerie, Ferme de la Grange Neuve, Église, ensemble Mairie- École

Point de vue remarquable :

En Golaine, à La Bussière

Élément naturel remarquable :

La vue sur la Grosne depuis les 2 versants de la commune

Une curiosité unique :

Église 12ème siècle



ENTRE LES POTEAUX LES ITINÉRAIRES SONT BALISÉS (marquage par peinture ou autocollant) en jaune. Les sentiers d'interprétation (sentiers nature) peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.



BALISAGE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

	Continuité	Mauvaise direction	Chang' de direction
Petite Randonnée (PR)	—	✗	⌋
Grande Randonnée (GR)	—	✗	⌋
Grande Randonnée de Pays (GRP)	—	✗	⌋

Saint-Léger-sous-la-Bussière

CIRCUIT DE LA BUSSIÈRE

6,8 km
1h55 mn

